PUBLICATION DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNÉE 2027

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148, du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Fortierville, à sa session du 2 novembre 2026, a adopté la résolution # 2026-11-206 afin d'établir le calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2027.

Le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027, qui auront lieu à 19h30 :

Lundi le 11 janvier (2e lundi, à cause du Jour de l'An)
Lundi le 1er février
Lundi le 1er mars
Lundi le 5 avril
Lundi le 3 mai
Lundi le 7 juin
Lundi le 5 juillet
Lundi le 16 août (2e lundi, à cause des vacances)
Mardi le 7 septembre (à cause de la Fête du Travail)
Lundi le 4 octobre
Lundi le 1er novembre
Lundi le 6 décembre

Le lieu où se tiendront les séances est la salle municipale, située au 198A, rue de la Fabrique, à Fortierville.

Donné à Fortierville, ce 3e jour du mois de novembre 2026.

Annie Jacques
_____
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le babillard du bureau municipal et le site web de la municipalité. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3e jour du mois de novembre 2026.

Annie Jacques
_____
Directrice générale et greffière-trésorière